

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais signaler aux députés que près de la moitié de la période des questions s'est déjà écoulée et que nous n'avancions pas bien vite. J'espère que les députés voudront bien limiter leurs questions supplémentaires et abréger leurs questions, de même que les réponses.

M. Rose: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'aucune décision définitive n'a été prise, je me demande si le ministre voudrait bien nous dire si le gouvernement fédéral a affecté des fonds à ce projet . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit pas vraiment d'une question de Règlement. Peut-être le ministre désire-t-il répondre brièvement à la question supplémentaire du député.

LE PROJET DU LAC LOUISE—L'OPPORTUNITÉ D'UN DÉBAT À LA CHAMBRE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. D'après la réponse que vient de nous donner le ministre, il semble qu'une décision finale ait été prise en cette matière. J'aimerais lui demander, en raison des objections manifestées au cours de diverses réunions qui ont eu lieu à ce propos, s'il n'a pas quelques doutes maintenant quant à la nécessité de mettre ce projet en œuvre. Si aucune décision définitive n'a été prise, peut-il nous assurer que nous aurons l'occasion de discuter à la Chambre de ce projet qui, s'il est mis en œuvre, met un terme au principe général des parcs nationaux pour les Canadiens?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous avons tenu, pour la première fois dans l'histoire des parcs nationaux, des audiences publiques, ce qui a permis à tous les Canadiens de s'exprimer. Je comparais présentement devant le comité de la Chambre qui étudie les prévisions budgétaires de mon ministère, et si des députés, y compris le très honorable représentant de Prince-Albert, veulent me poser des questions, je les invite à venir assister aux séances du comité.

Quant à moi, je répète que la décision n'a pas encore été prise, parce que le gouvernement a jugé bon de tenir des audiences publiques avant de procéder.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demande maintenant au ministre, au cas où le gouvernement déciderait enfin d'aller de l'avant, s'il confiera à cette Chambre, et non à un comité, le droit de décider s'il y a lieu de le faire.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Un comité n'est rien.

Des voix: Oh, oh!

[L'hon. M. Chrétien.]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis fort surpris d'entendre le très honorable député parler ainsi d'un comité.

Le très hon. M. Diefenbaker: Parfaitement. Un comité n'est rien.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les honorables députés semblent s'intéresser à cette question et se montrent désireux de poser des questions supplémentaires. J'autoriserai donc l'honorable député de Selkirk et quelques autres à en poser qui, je l'espère, seront brèves. Après quoi, peut-être pourrions-nous passer à autre chose.

LE PROJET DU LAC LOUISE—LA JUSTIFICATION DES DÉPENSES D'AMÉNAGEMENT

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Puisque des audiences publiques sont toujours en cours en vue de ce projet et que le ministre déclare à la Chambre qu'aucune décision n'a encore été prise, pour quelle raison le gouvernement fédéral a-t-il dépensé plus d'un million de dollars pour assurer les services d'eau et d'égout . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a discussion ici.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Crowfoot pour une question supplémentaire.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député devrait voyager de temps à autre et aller là-bas; il verrait les nombreux hôtels de cette région, qui sont là depuis bien des années et y jouissent des services.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a manifestement débat. Puisque la question intéresse selon toute apparence les députés, la présidence accorde la parole au représentant de Crowfoot.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, à laquelle on n'a pas répondu. Présentera-t-on une mesure législative à la Chambre, qui donnera les détails des dépenses de 29 ou 39 millions de dollars prévues pour les parcs nationaux dans la région du lac Louise?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, ce projet du lac Louise a été présenté au public il y a plusieurs années. Nous avons invité les gens à faire des propositions, et la seule que nous ayons reçue est celle du développement présentement en cause. Nous étudions le problème. Nous avons tenu des audiences publiques, et le gouvernement rendra une décision en temps et lieu. Nous aimerions que les honorables députés, ainsi que le gouvernement de l'Alberta, expriment leurs points de vue là-dessus.

[Traduction]

M. Horner: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.